



LACROIX-FALGARDE

Commune de LACROIX-FALGARDE  
Avenue des Pyrénées  
31120 LACROIX-FALGARDE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 12 AVRIL 2016 – 20h30**  
**PROCES-VERBAL**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19 (dont 2 procurations)

Absents excusés : 0

Date de la convocation : 5 avril 2016

Lieu de séance : salle du Conseil Municipal

**PRESENTS** : Mmes Nadine BARRIERE - Monique DAVID - Viviane ARMENGAUD – Christine JACKSON (arrivée au point 3 après le vote)- Célyne LERIVEREND - Emmanuelle LETHIER – Sandrine MEGES - Marielle VARGAS

M. Michel CHALIE - Stéphane CARILLO (arrivé au point 1 avant le vote) – Thierry DAVID - Stéphane KOWALSKI (arrivé au point 1 avant le vote) - Christophe LELONG - Joël MARQUE (arrivé au point 4 après le vote) - Jean-Daniel MARTY – Guilhem PEYRE (parti au point 9 avant le vote) - André REDON

**PROCURATIONS** : Brigitte COUSIN à André REDON - Bruno CARNAROLI à Monique DAVID

**ABSENTS EXCUSES** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marielle VARGAS

Monsieur le Maire demande aux élus présents de se déclarer en qualité de secrétaire de séance : Marielle VARGAS se propose.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

- Mission optionnelle CDG31 : convention de participation en santé et/ou prévoyance – mandat
- DIA : AH 8 – 3 avenue des Pyrénées
- DIA : AX 21 – Route du Lauragais

→ *Adopté à l'unanimité.*

## 0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2016

Monsieur le Maire indique que Brigitte COUSIN, absente, a transmis une remarque relative au point 4 dont il fait la lecture. Les élus ne comprenant pas les éléments fournis demande à André REDON ayant procuration s'il pouvait apporter plus d'explication. N'étant pas le cas, cette remarque n'est donc pas retenu.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 23 février sans observation.

→ *Approuvé à l'unanimité*

## 1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En application du code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment des dispositions financières applicables aux communes, le Conseil Municipal est appelé à délibérer annuellement sur le compte administratif dressé par l'ordonnateur (le maire).

Suivant les termes de l'article L2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire se retirera au moment du vote après désignation du président de séance.

Monsieur le Maire donne la parole à Célyne LERIVEREND en charge des Finances.

Elle fait la présentation suivante :

Présentation générale :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 505 000,61	G	1 480 122,95
	Section d'investissement	B	273 943,75	H	573 069,09
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	272 848,70 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	267 465,02 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			2 046 409,38 = A+B+C+D		2 326 040,74 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	38 599,09	L	51 513,67
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016		38 599,09 = E+F		51 513,67 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 505 000,61 = A+C+E		1 752 971,65 = G+I+K
	Section d'investissement		590 007,86 = B+D+F		624 582,76 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		2 095 008,47 = A+B+C+D+E+F		2 377 554,41 = G+H+I+J+K+L

• Section de fonctionnement par chapitre – Dépenses et Recettes :

Fonctionnement			Fonctionnement		
Dépenses	Rappel 2015		Recettes	Rappel 2015	
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
002- déficit de fonctionnement	- €	- €	002- Résultat	272 848,70 €	- €
<b>Chapitres globalisés (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres globalisés (opérations réelles)</b>		
011 Charges à caractère général	438 099,46 €	377 266,43 €	013 Atténuation de charges	15 000,00 €	3 473,94 €
012 Charges de personnel	828 000,00 €	827 973,03 €			
014 Atténuations de produits	172 481,77 €	87 074,00 €			
Sous- total	1 438 581,23 €	1 292 313,46 €	Sous- total	15 000,00 €	3 473,94 €
<b>Chapitres standard (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres standard (opérations réelles)</b>		
65 Autres charges de gestions courantes	214 050,74 €	155 997,93 €	70 Produit des services	140 915,00 €	162 393,80 €
66 Charges financières	21 917,64 €	21 827,64 €	73 Impôt et taxes	915 473,67 €	877 426,90 €
67 Charges exceptionnelles	9 000,00 €	8 445,64 €	74 Dotations, subventions et participations	328 192,84 €	392 265,03 €
022 Dépenses imprévues	- €	- €	75 Autres produits de gestion courante	7 719,40 €	13 392,27 €
			76 Produits financiers	- €	2,25 €
Sous- total	244 968,38 €	186 271,21 €	77 Produits exceptionnels	3 400,00 €	8 452,82 €
Total dépenses réelles	1 683 549,61 €	1 478 584,67 €	Sous- total	1 395 700,91 €	1 453 933,07 €
			Total recettes réelles	1 410 700,91 €	1 457 407,01 €
<b>Chapitres globalisés (opérations d'ordres)</b>			<b>Chapitres globalisés (opérations d'ordres)</b>		
023 Virement à la section d'investissement	- €	- €			
042 Opérations ordre entre sections	- €	26 415,94 €	042 Opérations ordre entre sections	- €	22 715,94 €
Total dépenses ordres	- €	26 415,94 €	Total recettes ordres	- €	22 715,94 €
<b>Total section de Fonctionnement</b>	<b>1 683 549,61 €</b>	<b>1 505 000,61 €</b>	<b>Total section de Fonctionnement</b>	<b>1 683 549,61 €</b>	<b>1 480 122,95 €</b>

• **Section d'investissement par chapitre – Dépenses et Recettes :**

Investissement			Investissement		
Dépenses	Rappel 2015		Recettes	Rappel 2015	
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
001- Solde exécution section invest reporté	267 465.02 €	- €	001- Solde exécution section invest reporté	- €	- €
<b>Chapitres codifié (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres codifié (opérations réelles)</b>		
020 Dépenses imprévues	- €	- €	024 Produits de cessions	- €	- €
Sous- total	- €	- €	Sous- total	- €	- €
<b>Chapitres standard- équipement (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres standard- équipement (opérations réelles)</b>		
20 Immobilisations incorporelles	7 560.00 €	4 956.00 €	13 Subventions d'investissement	270 265.47 €	213 143.50 €
21 Immobilisations corporelles	175 537.69 €	117 701.21 €	21 Immobilisations corporelles	- €	- €
23 Immobilisations en cours	52 000.00 €	45 671.49 €	23 Immobilisations en cours	- €	- €
Sous- total	235 097.69 €	168 328.70 €	Sous- total	270 265.47 €	213 143.50 €
<b>Chapitres standard- financiers (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres standard- financiers (opérations réelles)</b>		
16 Emprunts et dettes assimilés	65 169.75 €	65 169.75 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	226 075.18 €	244 389.11 €
Sous- total	65 169.75 €	65 169.75 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	71 391.81 €	71 391.18 €
Total dépenses réelles	300 267.44 €	233 498.45 €	Sous- total	297 466.99 €	315 780.29 €
<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>			<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>		
040 Opérations d'ordre entre sections	- €	22 715.94 €	040 Opérations d'ordre entre sections	- €	26 415.94 €
041 Opérations patrimoniales	550 000.00 €	17 729.36 €	041 Opérations patrimoniales	550 000.00 €	17 729.36 €
Total dépenses ordres	550 000.00 €	40 445.30 €	Total recettes ordres	550 000.00 €	44 145.30 €
<b>Total section d'investissement</b>	<b>1 117 732.46 €</b>	<b>273 943.75 €</b>	<b>Total section d'investissement</b>	<b>1 117 732.46 €</b>	<b>573 069.09 €</b>

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Prendre acte des résultats de l'exercice 2015,
- Approuver le Compte Administratif 2015 tel que présenté,
- Mandater Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives afférentes.

→ Adopté à l'unanimité.

## 2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Célyne LERIVEREND présente le compte de gestion qui constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après examen et rapprochement des écritures, tant en section de fonctionnement qu'en investissement, il a été constaté une identité des valeurs entre le compte de gestion 2015 et le compte administratif 2015 de la commune.

Ce compte de gestion visé et certifié par le Comptable du Trésor Public n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Il est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal doit par délibération approuver le Compte de Gestion 2015.

→ Adoptés à l'unanimité.

## 3. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

La clôture du Compte Administratif 2015 fait apparaître des excédents de clôture en section de fonctionnement et en section d'investissement de la manière suivante :

- Fonctionnement : 247 971,04€,
- Investissement : 31 660,32€.

Compte tenu des aléas en fonctionnement (baisse des dotations de l'Etat, diminution du reversement de la dotation de solidarité communautaire-DSC, participation financière aux services communs du Sicoval, etc.), il est proposé de conserver la même affectation, à savoir :

- Fonctionnement : 247 971,04€ au R002-report excédent de fonctionnement,
- Investissement : 31 660,32€ R001-report excédent de l'investissement.

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Affecter les résultats de l'exercice 2015 tel que présentés ci-dessus,
- Autoriser M. le Maire à engager les écritures comptables au titre de l'exercice 2016.

→ Adopté à l'unanimité.

#### 4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Retour de Monsieur le Maire.

Le Budget Primitif 2016 doit être adopté par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Ce BP est établi sur la base des orientations prises lors des 3 réunions de la commission Finances dont une ouverte à l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

##### Présentation générale :

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		1 747 080,15	1 499 109,11
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 247 971,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 747 080,15	1 747 080,15
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDIT D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1369)		770 405,15	725 800,25
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	38 599,09	51 513,67
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 31 660,32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		809 004,24	809 004,24
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 556 084,39	2 556 084,39

##### • Section de fonctionnement par chapitre – Dépenses et Recettes :

Fonctionnement			Fonctionnement		
Dépenses	Rappel 2015 Prévu	2016 Prévisions	Recettes	Rappel 2015 Prévu	2016 Prévisions
002- déficit de fonctionnement	- €	- €	002- Résultat	272 848,70 €	247 971,04 €
<b>Chapitres globalisés (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres globalisés (opérations réelles)</b>		
011 Charges à caractère général	438 099,46 €	398 681,00 €	013 Atténuation de charges	15 000,00 €	3 000,00 €
012 Charges de personnel	828 000,00 €	805 000,00 €			
014 Atténuations de produits	172 481,77 €	96 413,77 €			
Sous- total	1 438 581,23 €	300 094,77 €	Sous- total	15 000,00 €	3 000,00 €
<b>Chapitres standard (opérations réelles)</b>			<b>Chapitres standard (opérations réelles)</b>		
65 Autres charges de gestions courantes	214 050,74 €	184 130,97 €	70 Produit des services	140 915,00 €	160 623,50 €
66 Charges financières	21 917,64 €	19 361,40 €	73 Impôt et taxes	915 473,67 €	962 024,00 €
67 Charges exceptionnelles	9 000,00 €	5 100,00 €	74 Dotations, subventions et participations	328 192,84 €	363 414,62 €
022 Dépenses imprévues	- €	100 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	7 719,40 €	2 743,39 €
			76 Produits financiers	- €	2,00 €
Sous- total	244 968,38 €	308 592,37 €	77 Produits exceptionnels	3 400,00 €	7 301,60 €
			Sous- total	1 395 700,91 €	1 496 109,11 €
Total dépenses réelles	1 683 549,61 €	1 608 687,14 €	Total recettes réelles	1 410 700,91 €	1 499 109,11 €
<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>			<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>		
023 Virement à la section d'investissement	- €	138 393,01 €	042 Opérations ordre entre sections	- €	- €
042 Opérations ordre entre sections	- €	- €			
Total dépenses ordres	- €	138 393,01 €	Total recettes ordres	- €	- €
<b>Total section de Fonctionnement</b>	<b>1 683 549,61 €</b>	<b>1 747 080,15 €</b>	<b>Total section de Fonctionnement</b>	<b>1 683 549,61 €</b>	<b>1 747 080,15 €</b>

Célyne LERIVEREND présente également le tableau d'évaluation des charges et produits de 2014 à 2020. Ce tableau permet différents scénarii au niveau de l'évolution des taux d'imposition et du nombre de logements à venir.

MARS 2016	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ev° Taux d'Imposition (%)	1.2	0.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Produit fiscal brut	696 227	726 055	788 973	835 168	866 503	975 148	1 036 860
Autres impôts et taxes	209 579	209 777	195 821	183 891	209 400	209 698	210 004
Dotations et participations	345 792	333 859	294 148	268 272	264 988	262 250	263 001
Autres produits fct courant	207 046	179 487	183 279	185 012	186 762	188 530	190 315
Produits exceptionnels larges	6 274	4 755	2 002	2 002	2 002	2 002	2 002
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>1 464 918</b>	<b>1 453 933</b>	<b>1 464 223</b>	<b>1 474 345</b>	<b>1 529 655</b>	<b>1 637 628</b>	<b>1 702 182</b>
Ev° nominale Charges fct courant strictes (%)	3.2	-2.6	-2.9	-0.9	1.5	1.5	1.5
Charges fct courant strictes	1 397 751	1 361 237	1 321 213	1 309 178	1 328 305	1 347 777	1 367 602
Atténuations de produits	86 124	87 074	12 000	12 000	12 000	95 111	95 643
Charges exceptionnelles larges	2 109	8 446	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Annuité de dette	88 437	86 997	85 557	87 348	93 985	65 907	64 467
<b>Ch. de Fonctionnement larges</b>	<b>1 574 421</b>	<b>1 543 754</b>	<b>1 420 770</b>	<b>1 410 526</b>	<b>1 436 290</b>	<b>1 510 795</b>	<b>1 529 712</b>
Epargne nette	-109 503	-89 821	43 453	63 819	93 365	126 833	172 470
<b>Excédent cumulé de 465 724 € au CA 2013</b>	<b>356 221 €</b>	<b>266 400 €</b>	<b>309 853 €</b>	<b>373 672 €</b>	<b>467 037 €</b>	<b>593 870 €</b>	<b>766 340 €</b>
<b>Réserve disponible</b>	<b>41 337 €</b>	<b>-42 351 €</b>	<b>25 699 €</b>	<b>91 567 €</b>	<b>179 779 €</b>	<b>291 711 €</b>	<b>460 398 €</b>

2015	Taux
	13.62%
	15.15%
	118.17%

2016 - Notification état 1259	Bases prévi.	Taux	Produit
Taxe Habitation	3 170 000	14.0286%	444 707
Taxe Foncière Bâtie	1 830 000	15.6045%	285 562
Taxe Foncière Non Bâtie	21 400	121.7151%	26 047
	5 021 400		756 316

Nbre de foyers nouveaux	2 016	2 017	2 018
	10	10	10
	2 019	2 020	2 021
	100	100	

*NB : il faut garder ~ 20 % de « fond de roulement » pour le fonctionnement*

Thierry DAVID indique qu'il a rédigé un argumentaire avec Emmanuelle LETHIER, Nadine BARRIERE et Christophe LELONG qu'il va lire et demande qu'il soit inscrit au compte-rendu de la réunion, à savoir :

*« Suite principalement à la baisse des dotations de l'état et à la hausse des charges, les budgets de fonctionnement ont présentés, depuis deux ans, des déficits importants (45.318 € au CA 2014 et 24.877 € au CA 2015). Ces déficits ont pu être absorbés grâce à l'excédent des années précédentes et la commune a perdu toute capacité d'investissement.*

*Ce budget 2016 prévoit un retour à l'équilibre et on peut espérer retrouver un excédent dans les années suivantes, mais à deux conditions :*

- que la situation actuelle ne se dégrade pas de nouveau au niveau des recettes de l'état et que de nouvelles charges n'apparaissent pas,
- que le développement de nouvelles habitations soient concrétisées sur la commune d'ici 2020.

*Comme nous l'avons vu en commission Finances, cette dernière hypothèse est absolument indispensable pour rétablir une bonne santé financière et retrouver une capacité d'investissement. La hausse des taux communaux et les économies sur le fonctionnement ne pourront jamais à eux seuls permettre de redresser la situation.*

*Or, on constate que depuis deux ans aucune décision concrète n'a été prise. Un P.L.U, rendu obligatoire par la loi, a été lancé mais il ne sera vraisemblablement pas opérationnel en mars 2017. Notre P.O.S actuel aurait pu être utilisé pour lancer certaines opérations en ouvrant certaines zones.*

*Pour ces raisons, n'ayant, à ce jour aucun engagement voté en conseil municipal, nous ne voterons pas ce BP 2016. »*

Monsieur le Maire lui répond que les perspectives de construction ont été prises en compte dans la simulation. Donc, les chiffres ont été donnés et seront maintenus.

Thierry DAVID demande un débat et vote ultérieurement.

Sandrine MEGES explique que la construction d'habitations se fera mais il y aura une baisse sur les projets par rapport à la municipalité précédente (Ramiers, etc.).

Mise au vote de la section de fonctionnement – dépenses et recettes :

→ *Adopté à la majorité.*

Détail des votes :

Contre : 0, Abstention : 5 (Emmanuelle LETHIER, Nadine BARRIERE, Thierry DAVID, Christophe LELONG et Christine BACH).

Célyne LERIVEREND présente la suite du tableau puis Thierry DAVID précise les données d'épargne nette estimée.

Christine JACKSON demande ce qu'il en est de la masse salariale. Thierry DAVID explique qu'elle est prévue à la baisse.

Christine JACKSON demande si des mauvaises surprises sont à prévoir. Thierry DAVID explique que la DGS a prévu les hypothèses les plus défavorables.

Christine JACKSON demande si les agents qui partiront à la retraite d'ici peu et absents seront remplacés ? Thierry DAVID explique que c'est déjà le cas, les personnes ont été remplacées.

Retour au tableau des hypothèses et notamment sur le nombre de logements futurs :

Un logement équivaut à 756€ de recette pour la commune. En 2020, il est prévu 220 logement de plus.

Christine JACKSON n'est pas sûre que les gens actuellement veulent plus de monde.

Débat sur le nombre d'habitants en prévision.

Thierry DAVID précise que si ceci n'est pas réalisé, la commune sera incapable d'investir.

Guilhem PEYRE demande des explications sur l'évolution du fond de roulement. Thierry DAVID explique que pour augmenter ce fond, il est nécessaire de jouer à la fois sur les taux d'imposition et sur le nombre de logements.

Christophe LELONG précise que les infrastructures (écoles par exemple) sont prêtes pour accueillir plus de monde, soit zero investissement.

Jean-Daniel MARTY explique le principe l'EPFL – Sicoval.

Stéphane KOWALSKI revient sur les charges engendrées par l'augmentation du nombre d'habitant.

Monsieur le Maire lui répond aucune. La fréquentation de Lacroix-Falgarde est aussi alimentée par le bassin de vie.

De plus, le montant alloué aux associations de la commune devra être voté au moment du vote de la section de fonctionnement.

Monique DAVID en charge des Associations présente les demandes de subvention des associations.

• Subventions aux associations :

	ASSOCIATIONS	Subventions votées en 2014	Subvention votées en 2015	Demande Subvention 2016	Proposition 2016
1	3L (Lacroix Loisirs Lecture)	1 000 €	1 300 €	1 040 €	1 040 €
2	ACCA	380 €	0 €	380 €	190 €
3	APE	650 €	1 000 €	1 000 €	650 €
4	Comité des Fêtes	0 €	0 €	5 000 €	4600 + 400 (Subvention Ex)
5	Confluent LSP (Football)	5 600 €	5 600 €	5 600 €	4 700 €
6	Collège Pins-Justaret	186 €	200 €	0 €	188 €
7	Coopérative Maternelle	850 €	820 €	0 €	810 €
8	Coopérative primaire	1 260 €	1 200 €	0 €	1 200 €
9	Ecole du chat libre	700 €	800 €	800 €	600 €
10	Itin'errances	0 €	0 €	200 €	0 €
11	Foyer Rural	16 000 €	16 000 €	20 000 €	13 600 €
12	LACROIX O PARFUM	500 €	500 €	800 €	400 €
13	VVT COTAUX 31	250 €	250 €	2 500 €	200 €
14	Lycée Pins-Justaret		100 €	0 €	102 €
15	Les Amis de la Gleysette	250 €	650 €	400 €	215 €
16	L'Garde la forme (ex GV31)	0 €	0 €	500 €	0 €
17	Pétanque	900 €	900 €	900 €	450 €
18	TCLF	1 645 €	1 400 €	1 600 €	1 200 €
19	To DI Max	0 €	0 €	1 000 €	0 €
20	TV-FM	400 €	350 €	500 €	0 €
	<b>TOTAL</b>	<b>30 571 €</b>	<b>31 070 €</b>	<b>42 220 €</b>	<b>30 545 €</b>

La baisse s'explique :

- Par des associations n'ont pas demandé de subvention par rapport à l'an dernier (LFAN 800€),
- 3L qui a baissé sa demande de subvention de 260€,
- La Pétanque a eu une subvention en nature avec la réalisation de travaux (-400€),
- Les Amis de la Gleysette qui cette année ne font pas leur manifestation « RDV au fil de l'eau » (-250€),
- Soit une baisse pour certaines associations qui ont une bonne trésorerie de 15%.

Thierry DAVID trouve gênant la baisse générale de 15%, une hétérogénéité des baisses qui si on ajoute la subvention nouvelle donnée au comité des fêtes (5 000€) augmente le pourcentage donné. Il s'abstient par principe au vote.

Monsieur le Maire rappelle que le tableau a déjà été présenté en réunion des commissions Association et Finances auxquelles Thierry DAVID participe.

Sandrine MEGES explique que les économies sont faites à tous les niveaux, ce qui inclus les associations.

Jean-Daniel explique que nous avons été prudent cette année, ce n'est pas une tendance pour le futur. C'est provisoire et la décision tient compte au cas par cas du fond de roulement de chacune des associations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier son article L2311-7 qui précise que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

VU l'instruction 85-147 MO du 20/11/85 qui dispose que les crédits ouverts à l'article 6574 ne peuvent faire l'objet d'une dépense effective qu'à raison d'une décision individuelle d'attribution.

Il est proposé de prendre une délibération distincte du vote du budget pour permettre à chaque conseiller municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions indépendamment de sa position sur le vote du budget, avec un vote distinct pour chaque association. Pour éviter tout conflit d'intérêt, les élus qui sont présidents ou ont un lien familial ou de proximité avec le président d'une association, ne doivent pas être présents lors de la discussion et le vote concernant cette association. Ainsi, tout élu concerné dans les cas indiqués ci-dessus devra sortir de la salle au moment de l'étude et du vote de la subvention sur l'association en question.

Détail des votes par association :

	ASSOCIATIONS	Demande Subvention 2016	Voté 2016	COMMENTAIRES
1	3L (Lacroix Loisirs Lecture)	1 040 €	1 040 €	Adopté à l'unanimité
2	ACCA	380 €	190 €	1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
3	APE	1 000 €	650 €	Adopté à l'unanimité
4	Comité des Fêtes	5 000 €	4600 + 400 (Subvention Ex)	2 élus retirés du vote (Brigitte COUSIN et Stéphane KOVALSKI). 1 abstention (Stéphane CARILLO). Adopté à la majorité
5	Confluent LSP (Football)	5 600 €	4 700 €	1 élu retiré du vote (Stéphane CARILLO). 2 abstentions (Thierry DAVID et André REDON). Adopté à la majorité
6	Collège Pins-Justaret	0 €	188 €	Adopté à l'unanimité
7	Coopérative Maternelle	0 €	810 €	Adopté à l'unanimité
8	Coopérative primaire	0 €	1 200 €	Adopté à l'unanimité
9	Ecole du chat libre	800 €	600 €	1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
10	Itin'errances	200 €	0 €	1 abstention (Thierry DAVID), 1 contre (Emmanuelle LETHIER). Adopté à la majorité
11	Foyer Rural	20 000 €	13 600 €	1 élu retiré du vote (Stéphane CARILLO). 1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
12	LACROIX O PARFUM	800 €	400 €	1 élu retiré du vote (Christine BACH), 1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
13	VVT COTAUX 31	2 500 €	200 €	1 élu retiré du vote (Christine BACH). 1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
14	Lycée Pins-Justaret	0 €	102 €	Adopté à l'unanimité
15	Les Amis de la Gleyzette	400 €	215 €	1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
16	L'Garde la forme (ex GV31)	500 €	0 €	Adopté à l'unanimité
17	Pétanque	900 €	450 €	1 élu retiré du vote (Monique DAVID). 1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
18	TCLF	1 600 €	1 200 €	2 abstentions (Thierry DAVID et André REDON). Adopté à la majorité
19	To DI Max	1 000 €	0 €	1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
20	TV-FM	500 €	0 €	1 abstention (Thierry DAVID). Adopté à la majorité
	<b>TOTAL</b>	<b>42 220 €</b>	<b>30 545 €</b>	

La somme prévue à l'article des subventions aux associations est donc de 32 000€ dans le cas de demandes exceptionnelles.

• Subvention au CCAS :

Monique DAVID, Vice-présidente du CCAS présente des actions menées par le CCAS :

- Distribution du samedi matin grâce :
  - A Carrefour City : don des denrées atteignant la date de péremption, et don des denrées collectées lors de la manifestation organisée en décembre
  - Le Café o Pain: don des denrées non vendues
- Distribution en Période de fêtes :
  - Secours populaire: don de denrées pour Noël et le nouvel an

→ Conséquences pour le CCAS : moins de bons alimentaires demandés mais aide d'un plus grand nombre de la population bénéficiant du CCAS.

- Appel aux dons auprès de la population :
  - Aide de deux nouveaux crucifalgardiens en grande difficulté, impulsée par le CCAS et relayée, de façon importante, par l'ensemble de la population

Demande de subvention par le CCAS :

- Pour rappel, subvention 2015: 17 850.00€
- Pour 2016, la subvention allouée par la commune au CCAS s'élève donc à 12 000.00€.

Monsieur le Maire précise que l'on ne met pas au vote le budget du CCAS.

Monique DAVID en profite pour remercier les membres du CCAS pour les distributions, ainsi que Joël MARQUE.

- Recettes de fonctionnement :

Les dotations de l'Etat ont été notifiées mardi 05 avril. Le tableau ci-dessous rappelle les montants des dotations de 2014-2015 et présente celle de 2016 avec les variations en euros et en pourcentage :

Dotations commune	2014	2015	Différence		2016	Différence	
			€	%		€	%
DGF communes	247 798.00 €	218 624.00 €	- 29 174.00 €	-11.77%	184 974.00 €	- 33 650.00 €	-15.39%
Dotation de solidarité rurale "péréquation"	23 357.00 €	24 810.00 €	1 453.00 €	6.22%	26 545.00 €	1 735.00 €	6.99%
Dotation nationale de péréquation	27 804.00 €	19 720.00 €	- 8 084.00 €	-29.07%	17 748.00 €	- 1 972.00 €	-10.00%
<b>TOTAL</b>	<b>298 959.00 €</b>	<b>263 154.00 €</b>	<b>- 35 805.00 €</b>	<b>-11.98%</b>	<b>229 267.00 €</b>	<b>-33 887.00 €</b>	<b>-12.88%</b>

Célyne LERIVEREND rappelle qu'aucune augmentation cantine et autres services écoles n'est pris en compte dans le chiffre.

- Section de fonctionnement par chapitre – Dépenses et Recettes :

- Dépenses d'Investissement :

Investissement	Rappel 2015	2016	2016	2016
Dépenses	Prévu	RAR	Prévisions	RAR + Prévisions
010 Fonds européen pour le développement	267 465.02 €	- €	- €	- €
<b>Chapitres codifié (opérations réelles)</b>				
020 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
Sous- total	- €	- €	- €	- €
<b>Chapitres standard- équipement (opérations réelles)</b>				
20 Immobilisations incorporelles	7 560.00 €	2 604.00 €	25 000.00 €	27 604.00 €
21 Immobilisations corporelles	175 537.69 €	29 855.29 €	116 960.16 €	146 815.45 €
23 Immobilisations en cours	52 000.00 €	6 139.80 €	12 249.00 €	18 388.80 €
Sous- total	235 097.69 €	38 599.09 €	154 209.16 €	192 808.25 €
<b>Chapitres standard- financiers (opérations réelles)</b>				
16 Enprunts et dettes assimilés	65 169.75 €	- €	66 195.99 €	66 195.99 €
Sous- total	65 169.75 €	- €	66 195.99 €	66 195.99 €
Total dépenses réelles	300 267.44 €	38 599.09 €	220 405.15 €	259 004.24 €
<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>				
040 Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €	- €
041 Opérations patrimoniales	550 000.00 €	- €	550 000.00 €	550 000.00 €
Total dépenses ordres	550 000.00 €	- €	550 000.00 €	550 000.00 €
<b>Total section d'investissement</b>	<b>1 117 732.46 €</b>	<b>38 599.09 €</b>	<b>770 405.15 €</b>	<b>809 004.24 €</b>

Un recensement pluriannuel a été réalisé afin de prévoir les investissements pour 2016 mais également les demandes de subvention à faire auprès de nos partenaires pour ceux des années à venir.

Célyne LERIVEREND présente le tableau.

Mise au vote des investissements et du prévisionnel :

→ Adopté à la majorité.

Détail des votes :

Contre : 0, Abstention : 5 (Emmanuelle LETHIER, Nadine BARRIERE, Thierry DAVID, Christophe LELONG et Christine JACKSON).

- Présentation des emprunts pour l'année 2016 et récapitulatif de l'ensemble des prêts de la commune :

	CAPITAL - INVESTISSEMENT 1641	INTERETS - FONCTIONNEMENT 66111
emprunt n°6494104	19 511.36 €	2 531.36 €
Emprunt n°6494151	6 243.63 €	810.04 €
	10 000.00 €	4 140.00 €
	10 000.00 €	4 050.00 €
	10 000.00 €	3 960.00 €
emprunt n°7695849	10 000.00 €	3 870.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 754.99 €</b>	<b>19 361.40 €</b>
Emprunt Département	441.00 €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>66 195.99 €</b>	<b>19 361.40 €</b>

NUMERO DE CONTRAT	DATE DE SIGNATURE	BANQUE	TAUX	DERNIER ENCAISSEMENT	DUREE DE REMBOURSEMENT	COUT REEL DE L'EMPRUNT	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DU	INTERETS RESTANT DUS
emprunt n°6494104	26/11/2003	Caisse d'épargne	4,15%	01/02/2018	15 Ans	330 640,80 €	250 000,00 €	60 996,74 €	5 131,42 €
Emprunt n°6494151	26/11/2003	Caisse d'épargne	4,15%	01/02/2018	15 Ans	105 805,04 €	80 000,00 €	25 513,82 €	1 642,03 €
emprunt n°7695849	05/06/2012	Caisse d'épargne	3,60%	05/06/2027	15 Ans	764 997,02 €	600 000,00 €	460 000,00 €	97 290,00 €
	01/11/2005	Conseil départemental	0%	01/11/2020	15 Ans	6 618,00 €	6 618,00 €	2 208,00 €	- €
					<b>TOTAL</b>	<b>1 208 060,86 €</b>	<b>936 618,00 €</b>	<b>548 718,56 €</b>	<b>104 063,45 €</b>

o **Recettes d'investissement :**

Investissement		Rappel 2015	2016	2016	2016
Recettes		Prévu	RAR	Prévisions	RAR+Prévisions
		- €	- €	31 660.32 €	31 660.32 €
<b>Chapitres codifié (opérations réelles)</b>					
024	Produits de cessions	- €	- €	- €	- €
021	Virement de la section fonctionnement	- €	- €	138 393.01 €	138 393.01 €
	Sous- total	- €	- €	138 393.01 €	138 393.01 €
<b>Chapitres standard- équipement (opérations réelles)</b>					
13	Subventions d'investissement	270 265.47 €	51 513.67 €	- €	51 513.67 €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
	Sous- total	270 265.47 €	51 513.67 €	- €	51 513.67 €
<b>Chapitres standard- financiers (opérations réelles)</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves	226 075.18 €	- €	37 437.24 €	37 437.24 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	71 391.81 €	- €	- €	- €
	Sous- total	297 466.99 €	- €	37 437.24 €	37 437.24 €
	Total recettes réelles	567 732.46 €	51 513.67 €	175 830.25 €	227 343.92 €
<b>Chapitres globalisées (opérations d'ordres)</b>					
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	550 000.00 €	- €	550 000.00 €	550 000.00 €
	Total recettes ordres	550 000.00 €	- €	550 000.00 €	550 000.00 €
	<b>Total section d'investissement</b>	<b>1 117 732.46 €</b>	<b>51 513.67 €</b>	<b>757 490.57 €</b>	<b>809 004.24 €</b>

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Approuver le Budget Primitif 2016, qui s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,
- Autoriser M. le Maire à engager les écritures comptables au titre de l'exercice 2016.

→ Adopté à la majorité.

Détail des votes :

Contre : 0, Abstention : 5 (Emmanuelle LETHIER, Nadine BARRIERE, Thierry DAVID, Christophe LELONG et Christine JACKSON).

## 5. FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIERES (FONCIER BÂTI ET NON BÂTI) ET DE LA TAXE D'HABITATION

Le premier tableau ci-dessous reprend les données de 2015.

Au tableau suivant, la commission Finances a réalisé 3 simulations à partir de l'état de notification des bases prévisionnelles d'imposition 2016 de la taxe d'habitation et des taxes foncières (état 1259 COM).

	Taxe Habitation	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière Non Bâtie		
2015	BASES DEFINITIVES	3 111 986	1 828 497	21 313	
	TAUX	13.62%	15.15%	118.17%	
	PRODUITS	423 852 €	277 017 €	25 186 €	<b>726 055 €</b>
				Dif de 2015	
2016 - Simulation	BASES PREVI.	3 170 000	1 830 000	21 400	<b>8 232 €</b>
	TAUX 2015	13.62%	15.15%	118.17%	
	PRODUITS	431 754 €	277 245 €	25 288 €	<b>734 287 €</b>
	BASES PREVI.	3 170 000	1 830 000	21 400	<b>22 918 €</b>
	TAUX 2015 + 2%	13.89%	15.45%	120.53%	
	PRODUITS	440 389 €	282 790 €	25 794 €	<b>748 973 €</b>
	BASES PREVI.	3 170 000	1 830 000	21 400	<b>30 261 €</b>
	TAUX 2015 + 3%	14.03%	15.60%	121.72%	
	PRODUITS	444 707 €	285 562 €	26 047 €	<b>756 316 €</b>
	BASES PREVI.	3 170 000	1 830 000	21 400	<b>59 632 €</b>
	TAUX 2015 + 7%	14.57%	16.21%	126.44%	
	PRODUITS	461 977 €	296 652 €	27 059 €	<b>785 687 €</b>

L'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) prévoit que les collectivités locales et organismes compétents fassent connaître aux services fiscaux avant le 15 avril de chaque année les décisions relatives aux taux des taxes ménages.

Considérant les baisses de recettes attendues d'une part de l'Etat, d'autre part du Sicoval, les élus en réunion plénière ont choisi une augmentation des taux à 3% permettant une recette supplémentaire de 30 261€.

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Approuver les nouveaux taux communaux sur les 3 taxes ménages avec l'augmentation de 3%,
- Autoriser M. le Maire à engager les écritures comptables au titre de l'exercice 2016.

→ *Adopté à la majorité.*

Détail des votes :

Contre : 0, Abstention : 6 (Emmanuelle LETHIER, Nadine BARRIERE, Thierry DAVID, Christophe LELONG, Christine JACKSON et Joël MARQUE).

## 6. CONTRAT DE TERRITOIRE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Le 11 décembre dernier, lors de la réunion de travail du Conseil Municipal, une présentation a été faite du nouveau dispositif mis en place par le Département pour les subventions des projets communaux de 2016 à 2020 : contrat de territoire.

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne propose à chaque territoire du Département, la co-construction d'un contrat de territoire afin d'adapter au mieux la nouvelle politique territoriale du Conseil Départemental aux besoins de chaque territoire. La réforme territoriale engagée depuis 2010 et la forte croissance démographique que connaît le Département de la Haute-Garonne impactent aujourd'hui chaque bassin de vie. La réalité territoriale révèle de fortes disparités locales qui placent le Conseil départemental face à un défi d'équilibre et de solidarité.

Cette nouvelle politique contractuelle a pour objectif de répondre aux enjeux suivants :

- Accompagner les dynamiques et les complémentarités des territoires urbains, périurbains et ruraux ou de montagne, pour un développement équilibré
- Impulser l'aménagement durable des territoires et susciter l'innovation pour préserver la qualité de vie et les conditions d'accueil

- Instaurer une dynamique positive de partenariat et de concertation dans un contexte de recomposition territoriale et de contraintes budgétaires

Le Conseil Départemental propose aux 36 communes du Sicoval et à la communauté d'agglomération du Sicoval de partager par ce contrat un premier « regard croisé » sur le territoire.

Ce contrat sera conclu à l'échelle de l'EPCI, avec l'ensemble des maires formalisant un engagement moral des signataires pour une meilleure lisibilité des projets à soutenir sur la période 2016-2020.

Ce contrat cadre aura pour objectif de définir une stratégie commune d'aménagement et de développement durable par une programmation pluriannuelle établie sur une durée de 5 ans. Ce contrat cadre sera signé par chaque partenaire.

Chaque année, un programme opérationnel recensant les projets à engager dans l'année sera adopté sur la base d'opérations réalistes pour lesquelles l'EPCI et les communes disposent de la capacité financière à en assurer l'autofinancement. Le programme opérationnel 2016 sera adopté en mars 2016. Un bilan sera effectué à mi-parcours (2018).

Les projets concernés seront les projets d'investissements structurants en maîtrise d'ouvrage intercommunale, les projets de portée intercommunale en maîtrise d'ouvrage communale ainsi que les projets communaux de portée locale, selon leur intégration dans les priorités et enjeux du contrat.

Les projets recensés pour la commune sont : Ad'Ap, Menuiseries écoles, Construction halle, Aménagement du terrain DUP, etc.,

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Prendre connaissance des nouvelles orientations et des principes de ce Contrat de Territoire,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental les financements du Contrat de Territoire,
- Autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

→ *Adopté à l'unanimité.*

## 7. SUBVENTIONS A SOLLICITER POUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Comme indiqué lors de la présentation des dépenses d'investissement, un recensement pluriannuel des besoins a été réalisé et à ce titre, il convient de solliciter le Département de la Haute-Garonne et la réserve parlementaire afin de connaître le montant des aides financières apportées sur ces projets.

Dépenses	Cout HT	Recettes	Montant
Porte outil et équipement désherbage	14 701.66 €	Département 40%	12 720.66 €
Broyeur	17 100.00 €	Réserve parlementaire	10 000.00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>31 801.66 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>22 720.66 €</b>

Ces demandes de subvention n'engagent pas financièrement la commune.

Le Conseil Municipal doit par délibération :

- Approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autoriser M. le Maire à solliciter le Département de la Haute-Garonne et la réserve parlementaire pour une aide financière.

→ *Adopté à la majorité.*

Détail des votes :

Contre : 0, Abstention : 1 (Christine JACKSON)

## **8. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

### **8.1. PARCELLE AL 16 – RUE AIGNAN SERRES**

Section : AL, Numéro : 16  
Adresse : 29, rue Aignan Serres  
Superficie : 3a et 20ca

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

### **8.2. PARCELLE AL 64 – LOTISSEMENT BEAURIVAGE**

Section : AL, Numéro : 64  
Adresse : 14, lotissement Beaurivage  
Superficie : 12a et 00ca

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

### **8.3. PARCELLE AN 70, 71 – AVENUE AIGNAN CARRIERE, FALGARDE**

Section : AN, Numéro : 70 - 71  
Adresse : 25, avenue Aignan Carrière - Falgarde  
Superficie : 08a et 24ca – 01a et 45ca

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

### **8.4. PARCELLE AV 49 – ROUTE DE LA GLEYZETTE**

Section : AV, Numéro : 49  
Adresse : 79, route de la Gleyzette  
Superficie : 48a et 29ca

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

### **8.5. PARCELLE AK 35 – RUE AIGNAN SERRES**

Section : AK, Numéro : 35  
Adresse : 9, rue Aignan Serres  
Superficie : 230 m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

### **8.6. PARCELLE AH 8 – AVENUE DES PYRENEES**

Section : AH, Numéro : 8  
Adresse : 3, avenue des Pyrénées  
Superficie : 106m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

## 8.7. PARCELLE AX 21 – ROUTE DU LAURAGAIS

Section : AX, Numéro : 21  
Adresse : Route du Lauragais  
Superficie : 2 927m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite préempter ce bien. → *Pas de préemption : Adopté à l'unanimité*

## 9. MISSION OPTIONNELLE DU CDG31 : CONVENTION DE PARTICIPATION EN SANTE/PREVOYANCE - MANDAT

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le Centre de Gestion (CDG31) a mis en place une mission optionnelle Conventions de participation en Santé et en Prévoyance (protection sociale complémentaire des agents communaux).

Ce service a vocation à :

- permettre à tout employeur territorial du département de la Haute-Garonne, d'adhérer à un service mutualisé de conventions de participation en Santé et/ou Prévoyance;
- permettre à tout agent d'un employeur territorial ayant adhéré à ce service, d'accéder à une offre de couverture en Santé et Prévoyance potentiellement attractive du fait des économies d'échelle, en bénéficiant d'une participation de son employeur à sa couverture sociale (montant unitaire par agent sera à déterminer).

Monsieur le Maire précise que ce service doit obligatoirement être associé à une participation de l'employeur au financement de la couverture sociale complémentaire de ses agents dans les conditions fixées réglementairement (montant unitaire par agent, éventuellement modulable dans un but d'intérêt social sur la base du revenu ou de la situation familiale).

Monsieur le Maire précise qu'afin de pouvoir envisager de recourir au service dans un objectif de meilleure couverture sociale des agents, il convient de donner mandat préalable au CDG31 afin de mener à bien la mise en concurrence pour les risques choisis, étant entendu que l'adhésion au service reste libre à l'issue de la consultation.

Monsieur le Maire indique qu'il y a 3 possibilités selon couverture(s) choisie(s)

- Possibilité 1 : donner mandat au CDG31 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à l'obtention d'une convention de participation en couverture Santé, étant entendu que l'adhésion de la structure reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG31,
  - Possibilité 2 : donner mandat au CDG31 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à l'obtention d'une convention de participation en couverture Prévoyance, étant entendu que l'adhésion de la structure reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG31,
  - Possibilité 3 : donner mandat au CDG31 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à l'obtention d'une convention de participation en couverture Santé et pour la réalisation d'une couverture en Prévoyance, étant entendu que l'adhésion de la structure reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG31.

→ *Adopté à l'unanimité de donner mandat au CDG31 uniquement.*

La discussion sur les couvertures choisies est remise à plus tard lorsque plus d'informations seront disponibles.

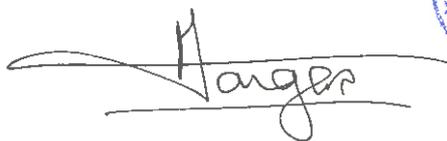
## 10. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse.

La séance est levée à 22h51

Affiché en Mairie, à l'emplacement officiel,  
conformément à la réglementation en  
vigueur le 19 avril 2016  
P.V. n°.....du.....

Secrétaire de séance,  
Marielle VARGAS,



Le Maire,  
Michel CHALIE

